



COMMUNIQUE DE PRESSE

LA JOURNÉE DE L'EMPLOI PARTAGÉ REVIENT JEUDI 25 AVRIL EN BRETAGNE ET NORMANDIE

Le Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs (CRGE) de Bretagne organise pour une 2^{nde} édition, LA JOURNÉE DE L'EMPLOI PARTAGÉ jeudi 25 avril prochain. L'occasion pour les 21 Groupements d'Employeurs présents sur les territoires bretons et normands, de faire découvrir ce concept d'emploi et de recrutement qui se développe de manière exponentielle.

L'EMPLOI À TEMPS PARTAGÉ : UNE RÉPONSE INNOVANTE ET ATTRACTIVE AUX BESOINS DES ENTREPRISES

Au sein d'un Groupement d'Employeurs (GE), des entreprises d'un même territoire se regroupent pour partager et mutualiser les compétences d'un ou plusieurs salariés pour répondre à leurs besoins de main d'œuvre à temps partiel ou saisonnier, créant ainsi des emplois.

« Le Groupement d'Employeurs est un outil de proximité adapté aux entreprises de tous profils qui n'ont pas le besoin, ni forcément les moyens, de créer un poste salarié à temps plein à l'année, mais qui ont besoin de compétences spécialisées pour se développer. », précise Isabelle DELAUNE-MINARD, Présidente du CRGE de Bretagne et Co-Dirigeante de A2COM (35).

CREATION DE 1000 EMPLOIS SALARIES À TEMPS PARTAGÉ

Le mode de travail séduit également de plus en plus de salariés à la recherche de sécurité puisqu'il donne accès à de l'emploi pérenne. C'est également une réponse pour les salariés en quête d'une solution anti-routine. Partager sa compétence entre plusieurs entreprises favorise en effet, l'agilité et le développement de leurs compétences.

Les Groupements d'Employeurs accompagnent de façon personnalisée leurs salariés et contribuent ainsi à la qualité de l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels.

ATTRACTIVITE TERRITORIALE ET DYNAMISME ECONOMIQUE

21 Groupements d'Employeurs, regroupés au sein du CRGE de Bretagne maillent le territoire breton et normand dans les secteurs TPE-PME, associatif et agricole.

En 2017, les Groupements d'Employeurs en Bretagne, représentent

- 1933 entreprises adhérentes
- 1108 salariés à temps partagé
- Une croissance exponentielle avec un triplement des effectifs en 10 ans

25 AVRIL 2019 : LA JOURNEE DE L'EMPLOI A TEMPS PARTAGE #journeedelemploipartage2019

La 2^{nde} édition de la Journée de l'Emploi Partagé aura lieu jeudi 25 avril. Co-organisée par les Groupements d'Employeurs de Bretagne et Normandie sous la direction du CRGE, cette journée constitue un temps fort de l'année.

Portée haut et fort grâce à une communication collective soutenue par le Conseil régional de Bretagne, cette journée donne l'opportunité aux Groupements d'Employeurs de promouvoir d'une façon unique le temps partagé au grand public et acteurs du territoire et présenter les opportunités d'emploi aux personnes à la recherche d'un travail.

Chaque Groupement d'Employeurs organise donc ce 25 avril, chacun sur son territoire, des portes ouvertes, ateliers, manifestations permettant à celles et ceux qui ne le connaissent pas encore de découvrir l'emploi à temps partagé. De belles opportunités de mettre en avant ce mode de travail innovant !

Programme complet des Groupements d'Employeurs :

<https://crge-bretagne.com/journee-de-lemploi-partage-dans-le-grand-ouest/>

A propos du CRGE de Bretagne:

Le Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs (CRGE) de Bretagne, structure associative présidée par Isabelle DELAUNE-MINARD, rassemble 21 Groupements d'Employeurs - 19 bretons et 2 normands. En véritable outil de promotion de l'emploi à temps partagé, le CRGE de Bretagne a pour mission de promouvoir, développer et animer les Groupements d'Employeurs du territoire. crge-bretagne.com

Contact presse : Claire BEAUVILLAIN – crgebretagne@gmail.com – 06 84 35 71 25